

Zone de Secours DINAPHI

Rue Lieutenant Tholomé, 2

5570 BARONVILLE

Tél : 084/21.99.96

Email : grh@zsdinaphi.be



Appel à candidatures par recrutement

La zone de secours DINAPHI,

Et plus particulièrement son Conseil de zone en sa séance du 06/07/2016, conformément à l'arrêté royal du 23 août 2014, relatif au statut administratif du personnel ambulancier non-pompier des zones de secours,

Procède au recrutement pour la zone de secours de secouristes-ambulanciers non pompiers (h/f)

Il y a lieu pour les candidats :

De remplir des conditions préalables fixées par l'arrêté royal du 23/08/2014 en son article 11 :

1° être Belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse ;

2° être âgé de 18 ans minimum ;

3° avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;

4° jouir des droits civils et politiques ;

5° satisfaire aux lois sur la milice ;

6° être titulaire du permis de conduire B ;

7° être détenteur d'un diplôme ou d'une attestation donnant accès à des fonctions de niveau C au sein de l'administration fédérale, comme visé à l'annexe 1 de l'arrêté royal du 2 octobre 1937 portant le statut des agents de l'Etat;

8° avoir son domicile à maximum 6 minutes d'un poste de secours de la zone.

Les conditions 1 à 7 susvisées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures (le 31 août 2016 à minuit).

Description de fonction

Secouriste - ambulancier (cadre opérationnel)

Cette fonction est associée au cadre de base, cadre moyen, ou lieutenant.

La zone prévoit cette fonction en fonction de son analyse des risques.

Il est toutefois possible que, dans certaines zones, l'ambulancier entré en service n'effectue aucune tâche opérationnelle de sapeur-pompier et n'ait pas un grade de pompier. (AR 23 /08 /2014)

Description

Le secouriste-ambulancier est un maillon important de la chaîne de l'aide médicale urgente. Il travaille dans une équipe restreinte. Dans le cadre de travail, il est à même de réagir de manière dynamique et indépendante. Il fait preuve d'empathie et accorde une attention particulière à l'hygiène et à la prévention médicale.

A titre préparatoire, le secouriste-ambulancier est chargé de l'entretien des ambulances. Il veille quotidiennement à ce que l'inventaire soit en ordre, et le complète le cas échéant. Il est également en contact étroit avec le responsable du matériel afin de disposer à tout moment de matériel suffisant.

Il participe à la gestion du matériel en veillant à la disponibilité immédiate du matériel nécessaire en situation urgente et en choisissant le matériel et les moyens adaptés.

Le secouriste - ambulancier est mobilisé dans le cadre des urgences médicales et de l'assistance aux services d'incendie lors d'interventions lourdes. Il joue ainsi un rôle crucial dans le fonctionnement opérationnel des services d'incendie et de l'aide médicale urgente de la zone.

Le secouriste-ambulancier transporte non seulement la victime, mais il la traite également selon ses connaissances et compétences, et il transfère des informations très importantes du lieu du sinistre vers l'hôpital. Etant donné qu'il est souvent en contact avec le citoyen en détresse, mais également avec des médecins et infirmiers d'autres institutions, il est également la carte de visite de la zone et fait preuve de compréhension et de tact en toutes circonstances.

	<p>Le secouriste-ambulancier veille à se recycler en permanence et il se tient informé des nouvelles méthodes de travail et directives.</p> <p>Le secouriste - ambulancier s'informe en continu du nouveau matériel utilisé dans les ambulances.</p>
<p>Tâches – clés et domaines d'activité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Il s'engage dans un développement personnel et professionnel</u> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Il construit et développe son projet professionnel en identifiant ses capacités (connaissances, compétences etc...), en partageant ses objectifs avec les professionnels et les formateurs, en se questionnant et questionnant de manière pertinente, en faisant preuve d'initiative. 1.2 Il analyse sa pratique professionnelle avec les professionnels et les formateurs. Il compare sa pratique aux critères de qualité validés. Il juge de la pertinence de ses choix d'actions et stratégies. Il nomme les aspects de sa pratique à améliorer. 1.3 Il ajuste sa démarche de façon pertinente en visualisant la tâche dans son ensemble, en imaginant différentes façons de procéder, en anticipant la marche à suivre, en s'adaptant à l'évolution de la situation clinique du patient, au contexte, aux modifications qui surviennent en cours d'action. 1.4 Il gère ses émotions, ses attitudes : il identifie et exprime ses émotions et ses sentiments. Il reconnaît les manifestations de ses réactions affectives en cours d'action. Il cherche à identifier les causes et conséquences de ses réactions affectives et s'adapte émotionnellement dans l'action. Il adopte une attitude qui désamorce l'agressivité ou la violence et garde son calme et ses moyens en situation aiguë (respect mutuel et être attentif aux émotions de ses collègues) 2. <u>Il exerce son jugement clinique afin d'établir les besoins en santé de la victime et propose des interventions appropriées</u> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Il recueille les données dans le respect des principes professionnels éthiques et déontologiques. Il sélectionne les sources d'information variées et pertinentes. Il utilise les moyens adéquats de recueil des données. Il juge de la qualité, de la pertinence et de la valeur de l'information en cas de doute. Il décèle les signes cliniques et para – cliniques afin de déterminer le degré d'urgence de la situation. Il

reconnaît les facteurs de risque pouvant influencer la situation et actualise les données.

2.2 Il identifie les problèmes et les actions adéquates.

Il assure la sécurité pour lui, la victime et l'entourage. Il réalise une analyse globale dans un délai de temps compatible avec la situation.

En fonction des paramètres vitaux recueillis, il accomplit les gestes adéquats. Il explique les liens entre les données, argumente les priorités, anticipe les problèmes et évalue la nécessité de support complémentaire.

2.3 Il évalue la

démarche et les résultats des interventions. Il évalue de manière continue la situation et les interventions déjà posées, il compare les résultats obtenus aux résultats attendus, il propose les ajustements adéquats en cours d'action et après.

En cas de nécessité, le point de référence est la CS 112.

3. Il établit une communication et une collaboration professionnelles avec la victime, l'équipe, et les différents intervenants

3.1 Il établit une relation : il connaît les droits du patient, il crée un climat propice à la communication et à la confiance mutuelle, il adopte une attitude qui facilite la communication. Il pratique l'écoute active. Il aide à l'expression des émotions, des sentiments et des besoins. Il considère les besoins de la victime et l'implique dans les soins. Il met à profit les ressources de la victime et la respecte en tant que personne. Il cherche à connaître, ce que les personnes pensent ou comprennent. Il anticipe tout risque de violence ou d'agressivité. Il désamorce le stress, l'agressivité ou la violence de la victime ou des accompagnants.

3.2 Il informe et conseille de façon claire et précise la victime et les personnes concernées, il explique, avec des moyens de communications pertinents toute action à la victime ainsi qu'aux personnes concernées. Il met en évidence les ressources et aptitudes de la victime et des personnes concernées, il suscite la participation de la victime et des personnes concernées

3.3 Il travaille en équipe pluridisciplinaire : il identifie les fonctions et les responsabilités des différentes disciplines intervenantes. Il travaille en bonne collaboration et coordination avec les autres disciplines. Il écoute les besoins et demandes des pairs. Il fait preuve de disponibilité. Il la favorise la prise de décision collective. Il collabore aux actes diagnostiques et thérapeutiques avec le médecin et /

	<p>ou l'infirmier. Il respecte les consignes données par les personnes plus compétentes pour la discipline 2.</p> <p>3.4 Il transmet les informations orales et écrites. De manière structurée, Il transmet aux professionnels concernés les informations relatives au bilan primaire, secondaire et évolutif. Il respecte la confidentialité, les dimensions éthiques et déontologiques.</p> <p>4. <u>Il réalise les prestations de soin</u> : il respecte la pudeur, l'intimité, le confort, le bien-être de la victime. Il respecte les principes éthiques, déontologiques et légaux. Il respecte les règles d'hygiène et d'asepsie. Il observe les règles de sécurité et d'intervention. Il applique les procédures et les ordres permanents. Il initie les soins liés aux fonctions vitales en attendant l'intervention du médecin ou l'infirmier. Il réalise les soins conformément aux pratiques enseignées. Il applique les mesures d'ergonomie et de manutention. Il maîtrise le fonctionnement des appareillages de diagnostic, de monitoring et de traitement. Il utilise les logiciels informatiques liés à la gestion de l'intervention.</p> <p>5. <u>Il participe au développement de la profession en utilisant une démarche de questionnement et d'intégration dans la pratique professionnelle.</u> Il s'ouvre aux idées nouvelles et aux améliorations. Il pose et se pose des questions pertinentes en relation avec l'identité professionnelle, la profession de secouriste-ambulancier, la pratique professionnelle. Il participe aux études et initiatives professionnelles.</p> <p>6. <u>Déontologie.</u></p> <p>Code de conduite</p>
--	--

Cadre et conditions de travail	Place dans l'organigramme	Le sapeur-pompier se situe au niveau du recrutement. Il est l'exécutant au sein de l'organisation de l'équipe d'incendie.
	Caractéristiques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Horaire de prestation irrégulier • Prestation le samedi, le dimanche, les jours fériés et la nuit • Les rappels sont possibles • Charges physiques et lourdes possibles
	Niveau	Sixième année enseignement secondaire professionnel
	Recrutement	Cf. statut administratif et pécuniaire
	Période d'intégration	Cf. statut administratif et pécuniaire

	Diplôme	Obtention du brevet AMU pendant le stage
	Règlement de travail	Respect des temps de rappel pour le personnel volontaire (art 2, al 4)

Les postes de secours de la zone concernés par la procédure de recrutement sont :

Alle-Sur-Semois	5 volontaires
Beauraing	10 volontaires
Cerfontaine	5 volontaires
Ciney	4 volontaires
Clermont	5 volontaires
Couvin	10 volontaires
Dinant	10 volontaires
Gedinne	3 volontaires
Rochefort	10 volontaires
Yvoir	10 volontaires

L'acte de candidature doit être accompagné obligatoirement des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Les diplômes ou attestations tels que repris dans le 7° des conditions reprises ci-dessus

Les candidatures doivent parvenir, par recommandé, ou déposées au service GRH contre accusé de réception, à Madame Johanne Focroul – responsable du service GRH, rue Joseph Wauters 47-49 à 5580 Jemelle, pour le 31/08/2016 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.

Le recrutement est subordonné à la réussite d'un concours et d'un examen médical éliminatoire, tel que défini à l'article 26 de l'arrêté royal du 28 mai 2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs.

Le concours consiste en un entretien oral destiné à tester la motivation, la disponibilité et la conformité du candidat avec la description de fonction et la zone.

Les candidats sont admis au stage de recrutement par le conseil dans l'ordre de classement au concours.

A l'issue du stage et si l'évaluation est favorable, le stagiaire volontaire est nommé pour une période de 6 ans, renouvelable.